

HONORAIRES D'AGENCE

9, rue de la Part Dieu
69003 LYON

7, rue Saint François de Sales
74000 ANNECY

Téléphone : 04 72 10 08 16
Télécopie : 04 78 29 65 61
Messagerie : contact@clcv.fr

www.clcv.fr



Grille tarifaire transaction

Garage / Parking	10% TTC du prix de vente
Transaction inférieure à 100 000 €	Forfait de 7000 € TTC
Transaction entre 100 000 € et 150 000 €	Forfait de 8000 € TTC
Transaction supérieure à 150 000 €	5% TTC du prix de vente

Grille tarifaire location

PRESTATIONS	PART LOCATAIRE	PART PROPRIETAIRE
Recherche de locataire sous bail 1989	10€/ m ² TTC (tarif réglementé par décret)	10€/ m ² TTC + rédaction de bail
Recherche de locataire hors bail 1989	10€/ m ² TTC (tarif réglementé par décret)	10€/ m ² TTC + rédaction de bail
Recherche de locataires Locaux commerciaux et bureaux	30% HT d'une année pleine de loyers + charges	30% HT d'une année pleine de loyers + charges
Etat des lieux	3€/m ² TTC (tarif réglementé par décret)	3€/m ² TTC
Rédaction du bail habitation		190 € TTC
Rédaction de bail commercial	500 HT	500 € HT
Avenant au bail	190 € TTC	

Grille tarifaire gestion locative

PRESTATIONS	PART LOCATAIRE	PART PROPRIETAIRE
Gestion courante		6 % TTC du loyer + charges
<u>Option 1</u> : garantie des loyers impayés		2,9 % TTC du loyer + charges
<u>Option 2</u> : garantie des loyers impayés + vacance locative		5,9 % TTC du loyer + charges
Attestation de revenus fonciers		120 € TTC
Recherche de locataire bail 1989 (incluant la rédaction du bail)	10€/ m ² TTC (tarif réglementé par décret)	10€/ m ² TTC (incluant rédaction de bail)
Recherche de locataire hors bail 1989 (Incluant la rédaction du bail)	1 mois de loyer hors charges TTC	
Recherche de locataire locaux commerciaux et bureaux (incluant la rédaction du bail)	30% HT d'une année pleine de loyers + charges	30% HT d'une année pleine de loyers + charges (incluant la rédaction du bail)
Etat des lieux	3€/m ² TTC (tarif réglementé par décret)	3€/m ² TTC

INFOS UTILES :

- ⇒ Les honoraires de transaction sont déductibles du montant de votre acquisition pour le calcul des frais d'acte notarié.
- ⇒ Le montant des honoraires locatifs sont déductibles de vos revenus fonciers